

Salaires Emploi et service publics Retraite



3 bonnes raisons de se mobiliser

le **23 mars 2010**

Il faut augmenter les salaires dans la fonction publique !

Au printemps de cette année, le gouvernement convoquera un rendez-vous salarial portant sur les années 2011-2013. Ce sera aussi l'occasion pour les syndicats de revenir sur le contentieux remontant à 2000, année depuis laquelle aucun accord salarial n'a été signé dans la Fonction publique.

Pas davantage que ses prédécesseurs, Eric Woerth n'est parvenu à convaincre une seule organisation syndicale que la valeur du point n'était qu'un élément quasi marginal de la politique salariale. Nous nous en félicitons.

Certes, le ralentissement de l'inflation sur le début de l'année 2009, permet aux augmentations de la valeur du point de 0,5 % au 1^{er} juillet et 0,3 % au 1^{er} octobre de ne pas aggraver un décrochage sévère.

Mais le compte n'y est pas !

Rappelons :

- ▶ Que la valeur du point, élément constitutif de la grille indiciaire unique, est l'élément de base commun à tous les agents de la Fonction publique
- ▶ Que celle-ci a chuté de près de 8 % par rapport à l'indice des prix à la consommation depuis le 1^{er} janvier 2000
- ▶ Conséquence directe de cette politique indigente sur la valeur du point : tous les traitements sont tirés vers le bas
- ▶ **Le salaire minimum** de la Fonction publique n'est supérieur au SMIC, au 1^{er} janvier 2010, que de 1,55 euro. Et, à l'échelle 3, avec 7 ans d'ancienneté, on a gagné... 13,8 euros bruts, par rapport à ce minimum !
- ▶ **Le recrutement en catégorie A** ne s'effectue plus qu'à 19,6 % au dessus du SMIC. Du jamais vu !
- ▶ La volonté du gouvernement de développer les primes sur la base des résultats individuels et collectifs (intéressement) ne fera qu'aggraver les inégalités entre agents et entre collectivités, et conduira à une déstructuration accrue de la Fonction publique.

Cette situation est intolérable et appelle une mobilisation large !

La CGT revendique :

- Une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice portant le salaire minimum de départ en catégorie C à 1 600 euros,
- le rattrapage des pertes de salaire cumulées depuis 2000,
- l'intégration des primes dans le traitement,
- une réforme complète des grilles indiciaires,
- la reconnaissance des qualifications.

Emploi, statut : pour des services publics de qualité !



Le gouvernement a décidé de mener une offensive frontale sans précédent contre le service public, les fonctionnaires et notre statut, accusés de tous les maux !

Toutes les annonces ou mesures de ces derniers mois n'ont pour conséquence que d'affaiblir encore plus le statut de la fonction publique :

- loi mobilité : réorientation professionnelle, l'intérim, ...
- mise en place de l'intéressement collectif,
- évaluation remplaçant la notation,
- réforme des catégories B et A, après une réforme de la catégorie C, catastrophique pour les personnels,
- chantage honteux fait aux infirmières et infirmiers et personnels de soins d'un passage en catégorie A contre l'abandon de la catégorie active.

Les déclarations du Président de la République et du Premier Ministre, quant aux finances publiques ne sont pas faites pour nous rassurer. Lors du sommet social, le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, les services publics, les atteintes au statut des fonctionnaires, les politiques publiques.

Comme ailleurs en Europe, le gouvernement français profite de la crise pour tailler dans les dépenses publiques et les effectifs. Leur crise à bon dos !

Il ne faut pas être grand économiste pour comprendre. A l'image de ce que vient de décider le gouvernement Grec, de ce que s'apprêtent à faire ZAPATERO en Espagne, l'Irlande ou le Portugal, Sarkozy, nous prépare une cure d'austérité, dont les premières victimes seront les dépenses publiques

(services publics, protection sociale..), les salariés.

La Révision Générale des Politiques Publiques version 1, 2..., la loi Hôpital, Patient, Santé Territoire, la suppression de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités locales en sont les premiers instruments.

Néanmoins, le gouvernement est de plus en plus seul à soutenir sa sale besogne. En effet, si nous savions la majorité des Français attachée aux services publics, bien souvent le regard qu'ils portaient sur les fonctionnaires l'était moins. Or, selon le dernier sondage « La Tribune – BFM » 57% des Français désapprouvent la politique menée par le chef de l'état à l'égard des fonctionnaires.

Les prévisions de recrutement des collectivités pour 2010 sont en baisse de 7%

Dans le même temps, des exécutifs locaux, départementaux ou régionaux anticipent les conséquences de ces réformes en matière d'emploi, de déroulement de carrière, de pouvoir d'achat. La fédération CGT des services publics dénonce de telles pratiques et exige des employeurs publics locaux qu'ils mettent leurs actes en cohérence avec leur discours. Nous en appelons à leur résistance républicaine !

Les agents et fonctionnaires territoriaux ne sont nullement responsables des réformes en cours et ne doivent pas en « payer » les conséquences.

Les retraites de demain dépendent de l'emploi et des salaires d'aujourd'hui !

Lors du sommet social du 15 février 2010, SARKOZY a annoncé un nouveau rendez-vous sur les retraites. Invoquant le vieillissement de la population française, il affirme, sans le démontrer, que la seule issue permettant le maintien de la retraite par répartition est de « travailler plus longtemps », parce que l'on vivrait plus longtemps. Cela montre bien le sens qu'envisage de donner le gouvernement à sa réforme : **repousser l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 60 ans et allonger la durée de cotisation pour une retraite à taux plein.**

Pour cette dernière, la recette déjà utilisée lors des réformes 1993 et 2003 a dramatiquement amputé le niveau des pensions des retraité-e-s et rendu la possibilité d'une retraite à taux plein à 60 ans de plus en plus inaccessible. Sans attendre 2010, les droits familiaux ont fait l'objet d'attaques visant à les affaiblir. Les femmes en sont les premières victimes : leur pension moyenne est de 782 €, et le gouvernement voudrait encore durcir l'accès aux droits. **C'est inacceptable !**

Attaque contre les fonctionnaires

Dans la Fonction publique, le gouvernement a pour objectif de revenir sur le salaire de référence pour l'acquisition des droits (les 6 derniers mois de traitement) argumentant l'équité entre les salariés.

Toutes ces mesures visent à niveler les droits vers le bas pour faire des économies sur le dos des salariés. En revanche, Monsieur Darcos rejette l'idée d'augmentation des cotisations patronales. Pourtant celles-ci s'élèvent à 30 milliards d'euros sans aucun effet sur le niveau des salaires et l'emploi.

Pourtant, **il existe des solutions** qui non seulement permettraient le maintien de la répartition, mais surtout conduiraient à des améliorations, pour les retraités actuels comme pour les retraités futurs :

- **La première c'est l'emploi** : 1 million d'emplois c'est 5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires.
- **Faire contribuer tous les revenus** : une part de plus en plus importante n'est pas soumise à cotisations (intéressement, stocks options...), cela représente 10 milliards d'€ de manque à gagner pour la protection sociale.
- **Taxer les dividendes versés aux actionnaires** : les sociétés non financières ont distribué 83 milliards d'€ de dividendes en 2008.
- **Augmenter les cotisations patronales** : celles-ci n'ont pas augmenté depuis 20 ans sans aucun effet sur l'emploi et les salaires !
- **Moduler les cotisations patronales** selon les politiques salariales qu'adoptent les entreprises.

La CGT revendique :

- Le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans.
- Des pensions d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète avec un minimum équivalent au SMIC.
- Le retour aux 10 meilleures années (privé) et les 6 derniers traitements (public) pour le calcul de la retraite.
- L'indexation des pensions sur les salaires.
- La reconnaissance de la pénibilité pour un départ anticipé.



Salaires Emploi et service publics Retraite

3 bonnes raisons de se mobiliser

le 23 mars 2010

La CGT appelle les personnels et les usagers à :

- **Amplifier les mouvements revendicatifs en cours**
- **Se retrouver nombreuses et nombreux, privé/public, actifs/retraités dans la grève et les manifestations.**

Peser durablement par toutes les formes d'actions qu'ils décident pour gagner

**Sécurisons le présent et l'avenir !
Ensemble le 23 mars pour des salaires
décent, des emplois durables et des
retraites de qualité.**

Bulletin de syndicalisation

Je souhaite : prendre contact me syndiquer participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Collectivité ou établissement :

Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à :

Fédération Cgt des services publics – Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex